

Syneric INFOS

Le magazine du réseau

Automne 2013

NOUVEAUTÉ

EMBALLAGE TECHNOLOGIES

PRÉSENTATION DE LA NOUVELLE
ETW204S

COUP DE PROJECTEUR

TAMAIN EMBALLAGES

RENCONTRE AVEC PAULINE QUERE
ET SANDRA HERVIOU

QUALITÉ

OUEST-PACK

CERTIFICATION À LA NORME
ISO 9001 ET À LA MARQUE
IMPRIM'VERT

DOSSIER

RÈGLEMENT EUROPÉEN N°1169/2011:

Impacts pour l'industrie agroalimentaire

Chers lecteurs,

L'équipe de Syneric Industries est heureuse de vous présenter le nouveau numéro du magazine du réseau. Pour cette rentrée 2013, notre publication s'est offert un nouveau visage et nous espérons que vous aurez un plaisir renouvelé à parcourir les articles de cette nouvelle formule : Syneric Infos.

Tout en conservant un style résolument convivial, nous avons souhaité remettre en page les nouvelles et informations que nous sommes fiers de partager avec vous.

Dans ce numéro, nous vous invitons à découvrir la nouvelle suremballeuse rapide ETW 204S d'Emballage Technologies, nous partageons un entretien avec Pauline Quéré qui a pris la direction d'exploitation de Tamain Emballages, nous vous proposons un regard sur le Règlement Européen relatif à l'information des consommateurs sur les denrées alimentaires qui entrera en vigueur dans les tous prochains mois, et braquons les projecteurs sur les actualités du réseau. Vous souhaitant un agréable moment,

J.F. Perrault

Dear readers,

The Syneric Industries team is pleased to present the new issue of the network magazine. For autumn 2013, our publication has been redesigned and we hope you will have as much pleasure reading through the articles with this new formula: Syneric News

While keeping the same friendly and focussed style, we wanted to rethink the layout of the news and information which we are proud to share with you.

In this issue, we present the new Emballage Technologies ETW 204S fast wrapping machine, we interview Pauline Quéré who has taken over the management of Tamain Emballages operations, we take a look at the European regulation regarding consumer information on food products which will come into force in the next few months, and we showcase network news.

We hope you will enjoy these new features,

J.F. Perrault

NOUVEAUTÉ



Emballage Technologies, spécialisée dans les machines d'emballage du carton compact sous la marque ETPACK SPRINTER, lance courant juin la nouvelle génération de la gamme ECOWRAP.

Emballage Technologies annonce la sortie courant juin de sa nouvelle ETW204S haute cadence destinée à la Société INDIAN'S OCEAN TUNA aux Seychelles.

Issue d'un travail mené et reconnu depuis plus de quatre ans sur les étuyeuses de la marque, la nouvelle génération d'ETW ECOWRAP est le fruit de ce succès.

Plus ergonomique, plus épurée et plus rapide que les précédentes, son nouveau châssis facilite l'accès pour des opérations de maintenance et de changements de formats ; sa motorisation sur tous les axes permet une cadence plus élevée allant de 15 à 200 packs par minute. Disponible avec plusieurs alimentations automatiques, elle s'adapte au besoin de chaque métier par un réglage de cadencement, de synchronisation et de phasage des produits.

Les bureaux d'études et les techniciens d'Emballage Technologies ont réalisé un travail approfondi sur les outillages qui sont aujourd'hui interchangeables. De plus, les outillages de pliage sont plus performants pour

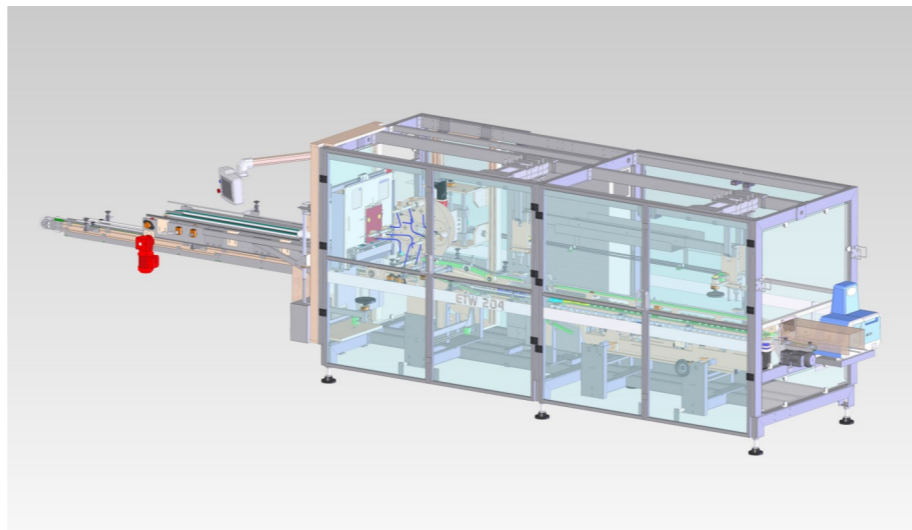
Quelques exemples de ce que peut réaliser la nouvelle ETW204S.

Some examples of what can do the new ETW204S.



EMBALLAGE TECHNOLOGIES LANCE SA NOUVELLE GAMME ECOWRAP

EMBALLAGE TECHNOLOGIES LAUNCHES ITS NEW ECOWRAP RANGE



des cartons aux grammages plus faibles et la qualité de formage est améliorée. De nombreuses options sont disponibles : connexion à distance de la machine par un modem, dépose de colle garantissant l'inviolabilité des lots et le maintien des produits sur la découpe...

Conçue pour la formation de lots, cette machine convient parfaitement pour les métiers de la conserverie, des verrines, des produits laitiers, des fruits (pots de yaourt, briques fromagères, desserts, quadrettes pour les compotes, pots de fruits...), du frais, ultra frais et surgelé (plats cuisinés, barquettes de steak haché, salades...), du skin (produits tranchés), mais aussi pour des produits hors agro-alimentaire.

Emballage Technologies, specialized in cardboard packaging machines under the brand ETPACK SPRINTER, is launching the new generation of the ECOWRAP range in June.

Emballage Technologies is announcing the June release of its new high-speed ETW204S intended for INDIAN OCEAN TUNA LTD in the Seychelles.

The new generation of ETW ECOWRAP is the result of the success of acclaimed work carried out on the brand's end load cartoner. More user-friendly, more streamlined and faster than its predecessors, its new frame facilitates maintenance access and format changes. It is fully motorised, enabling packaging rate

between 15 and 200 packs per minute. Available with several automatic feeders, it can be adapted to the requirements of each sector by adjusting its rate, synchronization and phasing of products.

The engineering office and the technicians of Emballage Technologies conducted in-depth work on the tools which are now interchangeable. Moreover, the tools used for folding are more efficient for cardboard with a lower weight and the forming quality is improved. Many options are available: remote connection to the machine via a modem, application of glue ensuring packs remain intact and a function for holding products in place during cutting ...

Designed for making packs, this machine is ideal for use in sectors involving canning, small glasses, dairy products, fruit (yoghurt pots, cheese and dessert packaging, fruit compotes, fruit pots...), chilled, short-life and frozen products (precooked dishes, packs of minced beef, salads...) and skin packs (sliced products), and also for non-food products.



Emballage Technologies c'est...

- 250 clients actifs
- 1600 machines en production
- 24 ans d'expérience
- 40 personnes au service de ses clients

Emballage Technologies it's ...

- 250 active customers
- 1600 production machines
- 24 years of experience
- 40 people serving customers

RÈGLEMENT EUROPÉEN N°1169/2011 : IMPACTS POUR L'INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE

EUROPEAN REGULATION N°1169/2011 : IMPACTS FOR THE FOOD INDUSTRIES

Entré en vigueur le 13 décembre 2011, le règlement européen INCO (INformation COnsommateur) n° 1169/2011 harmonise en un seul texte, l'ensemble des textes réglementaires relatifs à l'étiquetage. Il vise principalement à réglementer les informations des consommateurs sur les denrées alimentaires des produits préemballés.

Ce règlement imposera aux sociétés une plus grande transparence sur l'étiquetage des denrées alimentaires pour le 13 décembre 2016.

Elles devront respecter l'affichage des 12 mentions obligatoires dont la dénomination de vente, la valeur énergétique, la liste d'ingrédients, les conditions de conservation, les teneurs en lipides, en acides gras, en glucides, en sucres, en protéines et en sel...

Valeurs énergétique et nutritionnelles moyennes			
	Calories (449 kcal)	Lipides (17,4 g)	Glucides (10,8 g)
	23%	23%	54%
	30%		
Pourcentages pour une portion de 300 g des repères nutritionnels journaliers d'un adulte dont les besoins énergétiques sont de 2000 kcal/jour. Les besoins nutritionnels peuvent varier selon l'âge, le sexe, l'activité physique et d'autres facteurs.			
	Pour / Per Para 100 g	Pour / Per Para 300 g	
Valeur énergétique / Energy values Valores energéticas	428 kJ 102 kcal	1285 kJ 308 kcal	
Protéines / Protein / Proteínas	8,5 g	25,5 g	
Glucides / Carbohydrates / Glucidos dont sucres / of which sugars / entre los cuales azúcares	15,6 g 2,3 g	46,8 g 6,9 g	
Lipides / Fat / Lípidos dont Acides Gras Saturés / of which saturated fatty acids entre los cuales ácidos grasos saturados	5,8 g 3,6 g	17,4 g 10,8 g	
Fibres alimentaires / Fibre / Fibras	0,5 g	1,5 g	
Sodium / Sodio / Sodio en sel / of which salt / entre los cuales sal	0,24 g 0,61 g	0,72 g 1,83 g	

Ce règlement concerne également l'obligation d'étiquetage des allergènes et la mention du pays d'origine. Il impose des règles sur la présentation et la lisibilité des étiquettes. Les mentions obligatoires devront ainsi apparaître dans une taille minimale de caractère de 1,2 mm. L'exception porte sur les emballages dont la face la plus grande dispose d'une surface inférieure à 80 cm², la hauteur du corps de caractère est alors égale ou supérieure à 0,9 mm.

Il entrera en application en deux phases, afin de laisser du temps aux sociétés de s'y préparer. Les dispositions dites «générales» entrent en vigueur le 13 décembre 2014. La mise en place d'un étiquetage nutritionnel deviendra une obligation à compter du 13 décembre 2016.

Les impacts de la réglementation en pratique

Certaines problématiques se présentent et plus particulièrement dans l'élaboration des emballages. Ainsi pour limiter les impacts de cette réglementation, l'ensemble des services des entreprises devront anticiper ces nouvelles modalités, afin de rendre leurs packagings conformes aux nouvelles exigences.

Du point de vue utilisateur ce règlement va impacter les services Qualité et Recherche Développement qui pourront avoir fort à faire dans la recherche et surtout dans le formatage des ces informations obligatoires. La place consacrée au marketing va diminuer à l'inverse des aspects réglementaires. Les services marketing devront ainsi intégrer et prendre en considération ces contraintes dans leur stratégie.

Des questions vont se poser sur les petits emballages dont la surface principale ne dépasse pas 10 cm². Seule la dénomination, la quantité, les allergènes et la DLUO ou DLC sont obligatoires. Mais les industriels auront-ils suffisamment de place pour faire figurer ces mentions ? Cette question va se poser également pour les produits exportés, où les informations sont retranscrites en plusieurs langues. Ainsi les entreprises vont devoir faire des choix qui entraîneront forcément des coûts supplémentaires.

La mise en place de ce règlement aura un impact financier important. L'obtention des données nutritionnelles pourra entraîner des investissements dans des logiciels spécialisés

pour fournir les informations nécessaires. L'embauche ou la formation de personnel compétent dans ce domaine pourra être nécessaire afin de gérer cet aspect réglementaire. L'externalisation, l'appel à des organismes spécialisés, pourrait être une autre solution adoptée par les entreprises agroalimentaires pour la recherche et la mise en conformité.

Le coût engendré par ce règlement vient également de l'obligation de modifier l'ensemble des packagings non conformes et de ses aspects techniques. Ainsi les utilisateurs d'emballages souples vont devoir modifier leurs clichés ou cylindres d'impression, les utilisateurs d'étiquettes vont voir celles-ci s'agrandir pour pouvoir y faire figurer l'ensemble des informations requises. Cela engendrera pour les entreprises des frais supplémentaires, tant au niveau du graphisme que de la technique, afin de rendre l'ensemble cohérent et attractif pour le client final.

Ce choix dépendra de la politique de chaque entreprise. Mais cette réglementation pourrait impacter plus fortement les petites industries agroalimentaires. Les problématiques liées à la mise en conformité des emballages des produits alimentaires étant identiques pour chaque industriel, les coûts et les investissements à réaliser seront plus facilement amortis par les entreprises ayant un fort volume de production.

Les évolutions possibles

A l'avenir les industriels pourraient s'orienter sur des nouveaux moyens qui permettraient aux entreprises de communiquer l'ensemble des informations qu'ils souhaitent, sans faire de compromis entre le marketing et la réglementation. Dans certains domaines les étiquettes «livrets» pourront être une solution au manque de place sur les emballages. Les nouvelles technologies pourront également pallier les impacts de cette réglementation.>>>

>>> Nous pouvons déjà voir apparaître sur les emballages des QR CODES® (Flash code®) qui sont de véritables vecteurs d'informations et de communication via différents canaux pour les entreprises. Par un simple scannage à l'aide d'un Smartphone, ils transmettent autant d'informations que l'entreprise veut communiquer et cela sans prendre de place sur le packaging. Même si aujourd'hui elle montre encore des faiblesses, avec le développement considérable des Smartphones et des tablettes, elle est l'une de celles qui pourrait être la plus présente dans notre quotidien d'ici quelques mois.

European regulation n° 1169/2011, which entered into force on 13 December 2011, harmonises all regulations concerning labelling into one piece of legislation. Its main aim is to regulate consumer information on pre-packed foods.

This regulation requires greater transparency from companies on foodstuffs labelling from 13 December 2016. Companies must comply with the requirement to display 12 mandatory particulars including the sales description, the energy value, the list of ingredients, the storage conditions, the content of lipids, fatty acids, carbohydrates, sugars, proteins and salt... This regulation also concerns the labelling requirements for allergens and the country of origin. It imposes rules on the presentation and the legibility of labels. The mandatory particulars must appear with a minimum font size of 1.2 mm. An exception applies for packaging whose largest surface has an area of less than 80 cm²; height of body of character is then equal or superior to 0.9 mm.

The regulation will come into effect in two phases, to allow time for companies to prepare. The general provisions will enter into force by 13 December 2014. Nutritional labelling will become mandatory as of 13 December 2016.

Impact of the regulation in practice

Some problems emerge, particularly in the development of packaging. Thus, to limit the impact of the regulation, company departments must anticipate these new methods, to ensure their packaging complies with these new requirements.

From the user perspective this regulation will impact the quality and research and development departments which may have a lot to do in terms of research, mainly on the formatting of mandatory information. The space devoted to marketing will decrease whilst that devoted to regulatory aspects will increase. Marketing departments will have to take on board and take into account these constraints in their strategy.

Questions will be asked regarding small packages the area of whose main surface does not exceed 10 cm². Only the description, the quantity, the allergens and the best-before date or use-by date are mandatory. But will there be enough space to include these references? This question will also arise for exported products, where information is repeated in several languages. Companies will therefore have to make choices that will result in additional costs.

Implementing this regulation will have a significant financial impact. Investment in specialised software to obtain nutritional data may be required to provide the necessary information. Hiring and training of personnel qualified in this area may be necessary to manage this regulatory aspect. Outsourcing to specialised organisations could be another solution adopted by food businesses to ensure compliance and to research data.

The costs of this regulation also come from the obligation to change non-compliant packaging and its technical aspects. Those who use flexible packaging will thus have to change their printing plates or cylinders and those who use labels will have to increase their size to be able to include all required information. This will incur additional business costs for companies, both in terms of graphics and technology, to make everything cohesive and attractive for the end customer. This choice will depend on



each company and their policies. But this regulation could impact small food businesses more significantly. As the problems associated with making food packaging compliant are the same for each business, the costs and investment needed will be more easily absorbed by companies with a high volume of production.

Possible developments

In the future, the industry will be able to turn towards new ways that will allow companies to communicate all the information they want, without making compromises between marketing and regulation. In some areas, booklet labels may be a solution for the lack of space on packaging. New technologies may also overcome the impact of this regulation. We can already see QR CODES (Flash code) appearing on packaging, which for companies represent real conveyors of information and mediums for communication through various channels. A simple scan with a Smartphone allows the QR codes to transmit as much information as the company wants to communicate, without taking up space on the packaging. Even if this technology currently still shows weaknesses, the considerable growth in Smartphones and tablets could see this technology become one of the most prominent in our daily lives in the next few months.

Pour plus d'informations :

<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2011:304:0018:0063:FR:PDF>

For more details, visit:

<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2011:304:0018:0063:EN:PDF>



RENCONTRE AVEC PAULINE QUERE ET SANDRA HERVIUO

MEETING WITH PAULINE QUERE AND SANDRA HERVIUO

L'entreprise TAMAIN EMBALLAGES a connu quelques modifications dans son organisation interne. C'est désormais Pauline QUERE qui occupe le poste de directrice d'exploitation épaulée par Sandra HERVIUO qui devient responsable technique et logistique. C'est l'occasion pour nous, de faire connaissance avec ces deux femmes « gardiennes de Tamain Emballages ».

Pouvez-vous de me parler de vos parcours professionnels jusqu'à aujourd'hui?

Pauline QUERE : Tout d'abord, j'ai occupé le poste d'Assistante Commerciale au sein de la société ARMORIC Saumon Fumé puis le poste de Secrétaire/Aide-Comptable chez Domespace. En 1998, j'ai intégré Tamain Emballages en tant que secrétaire. J'étais chargée de l'administration des ventes et des achats ainsi que de diverses tâches administratives, gérées auparavant par Ouest Pack. En parallèle, je m'occupais également des tâches administratives de Létang Fils suite à son rachat.

Sandra HERVIUO : J'ai débuté début 1995, comme employée au sein de la société Salaison du Jet. En juin 1996, j'ai intégré Tamain Emballages en CDD comme opératrice de production. Deux ans plus tard, en juillet 1998, j'ai été promue responsable logistique puis fin 2001 responsable de production. Suite au départ de Pascal LE DAYO et à la confiance accordée par Jean-François PERRAULT (PDG de Tamain Emballages), j'ai été nommée responsable technique et logistique.

Pouvez-vous me parler de vos métiers au quotidien ?

P.Q. : Au quotidien la motivation est un facteur important. Le fait d'avoir accédé à ce poste grâce à la confiance de Mr PERRAULT, est un levier qui me donne envie de m'investir quotidiennement.

Aujourd'hui, les activités de direction occupent une place prépondérante : je suis amenée à gérer le personnel, suivre les divers projets en cours, rencontrer les clients... Ces missions m'ont permis de développer des capacités d'organisation & d'adaptation aux imprévus, et à étendre les rela-

tions sociales et humaines. Bien sûr, régulièrement, je réalise un débriefing quotidien auprès de Jean-François PERRAULT. Néanmoins, je reconnais que ces nouvelles fonctions m'ont permis de découvrir des potentialités de gestion et de détermination que je ne soupçonnais pas. Pourtant, tout s'est mis en place naturellement sans avoir à me faire violence. Grâce à la complémentarité avec Sandra, je suis plus disponible pour occuper ces nouvelles fonctions.

S.H. : Dans le cadre de mes nouvelles fonctions, j'ai en charge l'ordonancement, la logistique et la qualité, tout en veillant au bon fonctionnement de la production. Mon métier est très diversifié et demande une certaine polyvalence due notamment à la taille de l'entreprise et son esprit familial. De plus, la confiance de Jean-François PERRAULT m'a permis d'étendre mon champ d'activité avec une approche technique différente en me permettant de réaliser des déplacements auprès de nos clients.

Vous êtes deux femmes à occuper des postes à responsabilités chez TAMAIN Emballages.

Dans la société française actuelle où seulement un quart des femmes occupent des postes à responsabilités, pensez-vous rencontrer plus de difficultés qu'un homme dans la gestion d'entreprise ?

P.Q. : Au sein de Tamain Emballages, pas du tout. Je suis installée et intégrée depuis maintenant plusieurs années donc ma promotion interne n'a pas été un handicap. Par contre, en dehors, cela peut être ressenti différemment suivant les interlocuteurs. C'est vrai qu'en général donner des responsabilités aux femmes peut freiner mais je pense au contraire qu'il s'agit d'un facteur d'enrichissement. Je pense qu'il est aujourd'hui important de juger la personne seulement sur ses valeurs et ses compétences.>>>

>>> **S.H. :** J'ai fait la même observation. Mon évolution dans la société depuis 17 ans a bien aidé, mes preuves n'étaient plus à faire. En revanche, à l'extérieur cette responsabilité peut être un atout ou un handicap, cela dépend de son interlocuteur.

Comment voyez-vous l'avenir ? Quels sont vos projets ?

P.Q. : Il est difficile de se projeter dans l'avenir au vu de la conjoncture actuelle, mais je souhaite pouvoir développer la clientèle dans l'hexagone et à l'export et bien sûr maintenir un carnet de commande rempli.

S.H. : Malgré une conjoncture difficile, je pense qu'il faut rester patient et optimiste. Je souhaite également garder un carnet de commandes plein, développer nos produits et bien sûr maintenir le personnel en place.

A few changes have been made to the internal organization of TAMAIN EMBALLAGES. Pauline Quere is now the operations director, assisted by Sandra Herviou who has become the logistical and technical manager. This is our opportunity to find out more about these two "guardians of Tamain Emballages".

Can you tell me about your careers up to now?

Pauline Quere : At first, I was a Sales Assistant in ARMORIC Saumon Fumé before becoming a Secretary/Accounts Assistant at Domespace. In 1998, I entered Tamain Emballages as a secretary. I was in charge of the management of sales and purchases as well as various administrative tasks, which were previously managed by Ouest Pack. In conjunction

with this, I also dealt with administrative tasks for Létang Fils following its takeover.

Sandra Herviou : I started at the beginning of 1995 as an employee in Salaison du Jet. In June 1996, I entered Tamain Emballages on a fixed-term contract as a production worker. Two years later, in July 1998, I was promoted to logistics manager before becoming production manager at the end of 2001. After the departure of Pascal Le Dayo and thanks to the trust Jean-François Perrault (Tamain Emballages CEO) had in me, I was named logistics and technical manager.

Can you tell me about your jobs on a daily basis?

P.Q. : Enthusiasm is an important factor on a day-to-day basis. The fact that I obtained this job thanks to the trust Mr Perrault had in me is an incentive which makes me want to dedicate myself to my work every day.

Nowadays, managerial activities occupy a prominent position: I must manage the staff, monitor the various projects in progress, meet customers, etc. These missions helped me acquire skills for organizing & adapting to unplanned events, and develop social and human relationships. Of course, I regularly carried out debriefs with Jean-François Perrault. Nevertheless, I must admit that these new functions let me discover capabilities in management and willpower which I was unaware of until then. Yet everything fell into place naturally and smoothly. Thanks to my cooperation with Sandra, I am more available for these new functions.

S.H. : In the framework of my new functions, I am in charge of scheduling, logistics, and quality, as well as ensuring production efficiency. I have many different functions which require a certain versatility mainly due to the size of the company and its family atmosphere. Furthermore, thanks to Jean-François Perrault's trust in me, I

extended my range of activity with a different technical approach, as I went out to meet our customers.

You are two women who have managerial positions in TAMAIN Emballages.

In contemporary French society, where only a quarter of women have managerial positions, do you find you are confronted with more obstacles than a man as company managers?

P.Q. : At Tamain Emballages, not in the least. I have settled down and been integrated for many years now, so my internal promotion was not a handicap. However, externally, this can be perceived differently according to the person. It is true that in general giving women responsibilities can be considered an impediment, but I myself believe that it is in fact a source of improvement. I think that nowadays it is important to judge people on their values and skills only.

S.H. : I have come to the same conclusion. My progression in the company these last 17 years has been of considerable help, I didn't have to prove myself. However, externally this position can be an advantage or a drawback according to the person involved.

How do you see the future? What are your projects?

P.Q. : It's difficult to see into the future in the current context, but I would like to expand our customer base in France and abroad, and of course keep the order book filled.

S.H. : Despite the difficult context, I believe you must remain patient and optimist. I would also like to keep the order book filled, develop our products, and of course maintain staff levels.



De gauche à droite : Pauline QUERE, Sandra HERVIUO
Left to right : Pauline QUERE, Sandra HERVIUO

QUALITÉ



CERTIFICATION À LA NORME ISO 9001 ET À LA MARQUE IMPRIM'VERT

CERTIFICATION AT THE ISO 9001 STANDARD AND AT THE BRAND IMPRIM'VERT

Depuis plus de 20 ans Ouest-Pack met en place une politique en matière de qualité, sécurité et environnement pour développer son activité dans le respect de son entourage et toujours mieux satisfaire ses clients. Cette politique s'est matérialisée durant ces années par différents plans, programmes, chartes, systèmes de management... Cet engagement qualité est aujourd'hui reconnu et normalisé.



En effet, depuis juillet 2013, Ouest-Pack est certifiée selon la norme

ISO9001v2008 par le Bureau Veritas Certification. Cette certification s'applique à l'ensemble des activités de la société. Elle reconnaît la pertinence du Système de Management de la Qualité déployé depuis des années, et prouve la capacité à travailler au quotidien conformément à de larges exigences normatives, témoigne de l'engagement à produire un service de qualité, à satisfaire les clients,

dans un souci de constante amélioration.

L'implication de Ouest-Pack dans une politique environnementale active s'est également traduite en 2013 par l'attribution de la marque Imprim'Vert.

La nécessité de préserver l'environnement afin de maintenir notre cadre de vie et celui des générations futures et la volonté de réduire les impacts environnementaux liés à notre activité d'imprimerie sont les préoccupations qui motivent cette démarche.



For over 20 years, Ouest-Pack has adopted a quality, safety and environment policy in order to develop its business with respect for the environment and to improve customer satisfaction continuously. Over this period, the policy has been implemented in the form of various plans, programmes, charters, management sys-

tems... This quality commitment is now recognised and standardised. Since July 2013, Ouest-Pack has been certified according to the ISO9001v2008 standard by Bureau Veritas Certification. This certification applies to all activities of the company. It recognises the suitability of the Quality Management System which has been in place for years, demonstrates the ability to conduct daily business in accordance with broad standards requirements and testifies to the commitment to providing a high-quality service and customer satisfaction, with a view to continuous improvement.

The involvement of Ouest-Pack in an active environmental policy also resulted in the award of the Imprim'Vert label in 2013. This approach is informed by the need to preserve the environment to maintain our quality of life and that of future generations and the desire to reduce the environmental impact of our printinperations.



L'ensemble de l'équipe Syneric Industries participe au salon Europack Euromanut / CFIA de LYON les 19, 20 et 21 novembre 2013.

Retrouvez-nous Hall 6, stand F104-G103 !

All Syneric Industries team go to the Europack Euromanut / CFIA exhibition of Lyon on november 2013, 19th, 20th and 21th.

Find us Hall 6, stand F104-G103 !

Un réseau de compétences au service de l'industrie
A network of experts serving industry

vous a présenté le magazine du réseau
presents our network magazine

Fourniture de biens d'équipement et de consommables pour l'industrie agroalimentaire et non alimentaire
Equipment and consumables for the agri-food and non-food industries

ZA de Kergadic - 22 rue Gustave Eiffel
22700 PERROS-GUIREC
FRANCE

Téléphone : + 33/0 296 490 490

Fax : + 33/0 296 490 499

Email : info@syneric.com

Assistance technique et engineering :
Engineering and technical assistance :



Emballage Technologies : Tugdual BIRD
☎ + 33/0 298 94 69 99
✉ tbird@emballage-technologies.com



Ouest Pack : Jean-Yves ROUE
☎ + 33/0 296 49 00 49
✉ jyr@ouest-pack.fr



Tamain Emballages : Pauline QUERE
☎ + 33/0 298 59 75 10
✉ commandes@tamain-emballages.fr



Létang Fils : Jean-Pierre JOUGLEUX
☎ + 33/0 298 59 76 20
✉ jp@letang-fils.fr



Syneric Industries : Philippe NICOLAS
☎ + 33/0 296 490 490
✉ phn@syneric.com